

4



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Neuchâtel, le 11 février 1899

LE SECRÉTAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

à Monsieur le Dr Louis Gauchat, professeur,
Englisch Viertel, 21. Zürich.

Glossaire des dialectes
de la
Suisse Romande

Monsieur,

n° III

J'ai l'honneur de vous informer que nous
pouvons compter pour la présente année sur les
subventions suivantes en faveur du glossaire des
dialectes de la Suisse romande:

1. Subvention fédérale	fr. 5000
2. Subventions des 6 cantons romands "	4500
	<u>9500</u>
	Total fr. 9500

Ayez donc l'obligeance d'établir d'établir votre
programme d'action pour la présente année, ainsi
que le budget, sur la base de fr. 9500, et envoyez,
s'il vous plaît, ces pièces à Monsieur le Conseiller
d'Etat Quattier-la-Tente. Dès que ces renseigne-
ments seront parvenus à ce dernier, il convoque-
ra les 6 directeurs de l'Instruction publique de la

Suisse

romande avec l'ordre du jour suivant :

- 1^o Constitution définitive du comité de surveillance.
- 2^o Fixation définitive du budget de 1899.
- 3^o Nomination définitive du rédacteur en chef et des autres rédacteurs.
- 4^o Plan de direction générale de l'entreprise et programme d'action pour l'année 1899.
- 5^o Projet d'un atlas linguistique de la Suisse romande.

M^r Quastier-la-Tente vous prie de bien vouloir iractiver l'envoi des pièces que vous voulez bien préparer, à moins que vous ne désiriez les apporter vous-même ou bien encore en venir à Neuchâtel que le jour de la réunion de la Commission intercantonal. Dans ce dernier cas, une lettre explicative devrait accompagner l'envoi de votre programme d'action et du budget avant votre visite à Neuchâtel.

Recevez, Monsieur, mes salutations cordiales
Le Secrétaire du Bureau.
E. Rougemont.